



Agriculture Durable  
de Moyenne Montagne

# Le bulletin de **L'AGRICULTURE DURABLE** de moyenne montagne

N°12 - NOVEMBRE 2022



## → SOMMAIRE

Brèves et actualités nationales.....	2
Dossier : Échanges sur la finition à l'herbe. .	4
Et ailleurs : Pâtures & Papilles.....	9
Zoom sur une initiative : abattage de proximité dans la Loire.....	10
Portrait de ferme : GAEC de la Loge de Printemps.....	11
A venir ! .....	12

## → LE DOSSIER

Qualité de vie et réductions des charges :  
ces éleveurs ont choisi l'engraissement à l'herbe



## → LES BRÈVES

### → CANT'ADEAR : Le travail sur l'engraissement à l'herbe dans le cantal se poursuit.

Au cours d'une séance de dégustation comparée de viande, le GIEE des Jonquilles a tenté d'observer les qualités gustatives d'un boeuf laitier engraisé à l'herbe. Sur la table, d'autres viandes de génisses de races allaitantes engraisées à l'herbe, en mixte ou avec une part importante d'ensilage de maïs sont à déguster. Résultat des courses : le bœuf arrive presque en tête ! Son persillé, sa jutosité et sa tendreté ont ravi les papilles des éleveurs.euses. Une bonne alternative pour les mâles laitiers !

### → APABA en Aveyron : À la conquête de l'autonomie protéique

Avec le projet CapProtéines (Plan France Relance), l'APABA accompagne depuis 2021 des éleveurs dans la conquête de leur autonomie protéique. En plus d'un suivi individuel qui continue sur 2022, cette action répond à deux objectifs à l'échelle nationale :

- Accroître la production de protéines en élevage grâce à des prairies à base de légumineuses.
- Valoriser en élevage les tourteaux et graines d'oléo protéagineux produits en France.

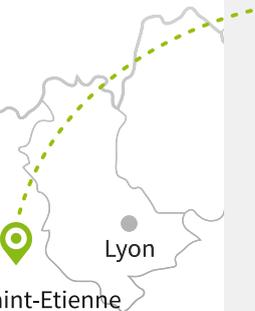
Ce projet national implique 330 fermes pilotes, 21 sites expérimentaux et 19 fermes de lycées agricoles.

### → FRCIVAM Occitanie : Bien-être en maraîchage de moyenne montagne

Le Parc National des Cévennes, l'ALODEAR et la FRCIVAM Occitanie en Lozère s'emparent du sujet du bien-être au travail en maraîchage de moyenne montagne. Outre la recherche d'une durabilité écologique et économique des fermes de nos réseaux, il ne faut pas négliger la dimension sociale d'un projet agricole pour que se maintienne la ressource humaine. Un stage a donc débuté en octobre sur ce sujet. Il devrait durer 6 mois et a pour objectif de proposer des solutions individuelles et collectives adaptées.

## → ADDEAR de la Loire : Le réseau s'active autour des blés, des farines et des pains

Le partenariat avec la plateforme De la Ferme au Quartier et Agribio 69-42 s'amplifie, suite à une formation sur la meunerie à la ferme avec DINOS et des rencontres inspirantes dans l'Aude avec les collectifs Flor de Pèira et Moulin de Pomairol. Puis, lors d'une « soirée panif' », on a dégusté des pains cuits dans 5 fournils, à partir de farines de blés paysans et modernes. Après les visites de collections de blés paysans, vinrent les moissons, très variables. Le groupe co-écrit maintenant une charte de filière locale : à suivre...



## → FR Civam Auvergne : Les expérimentations PAMPA démarrent

De Juin à Octobre, 11 commerces de proximités implantés dans l'Allier et le Puy-de-Dôme collectent les contenants en verre portant le sticker « pampa » de 9 producteurs partenaires.

Ces derniers sont ensuite lavés et remis dans le circuit. Une simulation et un suivi de commande groupée de contenants en verre neufs démarrent également sur des bouteilles de bières, à gros goulots et bocaux. L'objectif est évidemment d'optimiser les coûts d'achat et de réduire l'impact environnemental. Plus d'infos :

<https://www.pampa-auvergne.fr/>

## Enquête transmission : Il faut renouveler les actifs agricoles !

Tout le monde s'accorde à le dire. Sommes-nous pour autant exemplaires dans les CIVAM ?

Est-ce que nos fermes sont plus transmises qu'ailleurs ?

Et si ce n'était pas le cas ? Si les fermes CIVAM parvenaient à l'agrandissement... Que deviendraient les engagements des CIVAM dans les transitions de systèmes et de pratiques ? Et les groupes CIVAM, que deviendraient-ils s'ils perdaient la moitié de leurs adhérents ?

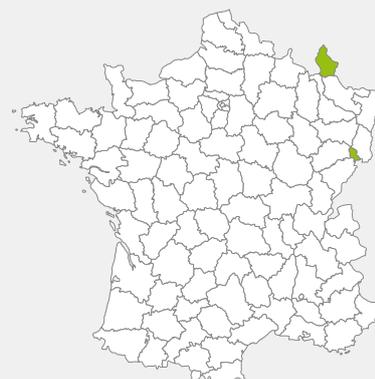
Pour faire un état des lieux de la transmission chez les groupes, Réseau CIVAM a déployé une enquête à destination des adhérents, inspirée du recensement agricole, entre mars et septembre 2022.

Après 6 mois de diffusion et un taux de réponses honorable (175 réponses et 37 groupes soit 30% des CIVAM), les premiers résultats se dessinent.

Dans le total des répondant.e.s, ce sont près de 5595 ha de terres agricoles qui sont concernées par la transmission d'ici 0 à 10 ans. 1382 ha doivent être transmis d'ici 0 à 2 ans dont 75 % en AB. A l'échelle du réseau, ce chiffre pourrait représenter entre 248 474 ha et 280 195 ha à transmettre d'ici 10 ans et entre 62 265 ha et 70 214 ha d'ici 2 ans, soit la superficie du Luxembourg d'ici 10 ans !

Sur les répondant.e.s, 14 % envisagent de cesser leur activité d'ici 0 à 2 ans, 18 % d'ici 2 à 5 ans et 11 % d'ici 5 à 10 ans. La grande majorité est en bovin lait, polyculture-élevage, céréales ou bovin viande. Ils sont 55 % à commercialiser en vente directe et 48 % en filière longue. Parmi ceux qui envisagent de cesser leur activité d'ici 0 à 2 ans, 71 % sont accompagnés.

*Orlane Leu, salariée Réseau CIVAM*



Dans le réseau, l'équivalent du Territoire de Belfort pourrait être transmis d'ici 2 ans et l'équivalent du Luxembourg d'ici 10 ans.



## → LE DOSSIER

# Qualité de vie et réductions des charges : ces éleveurs ont choisi l'engraissement à l'herbe

---

Des résultats techniques, économiques et du temps libre, c'est ce qu'obtiennent les éleveurs ADMM qui engrassent à l'herbe. Depuis 2 ans, au sein de ce réseau, des éleveurs du Cantal, de l'Aveyron et du Limousin travaillent conjointement au partage de savoir-faire sur l'engraissement et la finition au pâturage grâce à des enquêtes, des journées collectives ou des voyages d'études. Il n'y a pas une recette unique car chaque ferme a son contexte et ses objectifs. Quelques repères et techniques d'éleveurs sont présentés dans ce dossier, mais la clé pour apprendre c'est de rencontrer ses pairs pour comprendre les stratégies possibles.

## ↪ Retour sur une journée d'échanges inter-départementales

Le 21 octobre 2021, 2 éleveurs du Cantal, 3 éleveurs de l'Aveyron et 2 éleveurs du Limousin se sont retrouvés chez Jacques et Annie, éleveurs de vaches allaitantes limousines en Corrèze. L'objectif : échanger sur les modalités d'engraissement et de finition 100% à l'herbe de leurs animaux à l'échelle du Massif Central. Au programme :

- **La croissance de l'herbe** : lorsque l'on travaille avec la pousse de l'herbe, les périodes de vêlages sont essentielles et demandent de l'anticipation. En faisant vêler la totalité de ses bêtes au printemps, Willy bénéficie de la pousse saisonnière et n'a pas besoin de compléter les mères pour soutenir la lactation, ni les veaux pour améliorer leur croissance. Jacques garde une partie des vêlages à l'automne au moment de la reprise de la pousse après l'été. Cette répartition dans l'année lui permet de mieux étaler ses ventes et de mieux gérer ses lots.
- **L'engraissement l'hiver** : Jacques garde un lot de-

hors en hiver et l'engraisse au pâturage. La durée de l'engraissement est plus longue et les rotations sur les parcelles plus rapides car il y a moins de ressources et les bêtes ont un besoin métabolique supérieur à cause du froid. Leurs conditions métaboliques naturelles favorisent l'effet accordéon : une prise de poids journalière bien plus importante aux premières pousses. Son lot élevé dehors est ainsi souvent en meilleur état que les animaux rentrés, l'absence de transition alimentaire y participe aussi.

Au terme de la journée, chacun repart en sachant qu'il est donc possible de finir à l'herbe partout. Néanmoins, la clé réside surtout dans la gestion des lots en fonction de la ressource disponible : périodes de vêlage, chargement par rapport à la ressource, gestion de pâturage, choix du type d'animaux engraisés. La période favorable dépend de l'altitude et des conditions pédoclimatiques, les éleveurs peuvent commencer sur une saisonnalité ou un lot à engraisser.

## ↪ Souplesse et Autonomie

Dans le Cantal, ces deux objectifs sont primordiaux. Les stratégies des éleveurs visent en priorité l'autonomie et pour y parvenir ils s'autorisent une souplesse dans la conduite des animaux et de la ferme. La priorité est déjà de maximiser l'herbe dans les rations pour atteindre l'autonomie alimentaire et réduire les charges opérationnelles. Pour certains, cela va se retrouver dans le choix du nombre d'animaux à engraisser et de la période d'engraissement. "Pour moi les bœufs ce sont mes animaux fusibles, si la période de sécheresse est trop longue je stoppe l'engraissement et je les envoie à l'abattoir pour réduire le cheptel et privilégier le troupeau laitier." explique Stéphane. D'autres vont jouer sur les rations en privilégiant un apport de céréales relativement faible mais qui permet de garder un état d'engraissement correct en période de sécheresse. Cela permet de préserver les prairies et la pousse de l'herbe et éviter ainsi d'acheter du fourrage. Géraud : "Vaut mieux donner un petit peu de méteil [1kg/jour] que de bousiller ses prairies, comme ça tu regagnes de la pousse en automne et surtout en hiver, herbe que l'on ne pouvait pas valoriser avant."

Les stratégies et objectifs des éleveurs aveyronnais rejoignent celles de leurs voisins. Il n'y a pas de schéma ou de modèle pour finir des animaux à l'herbe mais une souplesse dans leur système qui leur permet d'être autonome en fourrage. Cette souplesse se traduit en premier lieu par un chargement assez bas, 0.77 UGB/ Ha de SFP en moyenne sur les 5 fermes enquêtées. "Le fait de

sous-estimer le potentiel de son sol et de ses prairies entraîne directement une baisse de chargement. Dans cette réflexion, nous assurons notre autonomie fourragère et les marges de manœuvre sont plus importantes pour faire face à une sécheresse ou à d'autres aléas." témoigne Jérôme. Suivant cette logique, les éleveurs font évoluer le nombre d'UGB à l'année en fonction de la saison, de la disponibilité en herbe et des stocks. Ces paramètres déterminent le nombre d'animaux finis à l'herbe, la période d'engraissement, la part d'herbe dans la ration et la durée d'engraissement. Arnaud explique : "Je m'adapte constamment aux différents aléas en réduisant ou augmentant le nombre d'UGB. Sur l'année 2021 qui fût très bonne, j'ai pu finir pas mal de vaches de réforme et repousser les broutards, et sur cette année 2022, pas mal d'animaux sont partis maigres, d'autres complétés au méteil. Je préfère avoir moins d'animaux plutôt que d'acheter du foin."

Même pour les éleveurs limousins ayant plus de recul sur cette pratique et bénéficiant de conditions pédoclimatiques plus favorables, souplesse et autonomie restent les mots d'ordre. Pour tous, la priorité est d'engraisser le maximum de ses bêtes à l'herbe. La clef de voûte de ces systèmes demeure l'ajustement du chargement en fonction des aléas climatiques et de la gestion de la trésorerie selon un éleveur du Limousin. En fonction de ces critères, il arrive à chacun de finir plus rapidement une bête en lui donnant un peu de céréales.

## ➤ Valorisation de la filière mâle

La valorisation de la voie mâle est un des principaux enjeux pour la filière vache allaitante sur le Massif Central, les éleveurs valorisant en général mal cette catégorie d'animaux. Ce phénomène s'accroît d'autant plus sur les mâles bios pour lesquels les débouchés sont très minces. Cependant, il semblerait que les éleveurs de nos trois territoires aient trouvé diverses alternatives :

- vendre la majorité, voire la totalité de ses mâles en veaux rosés ou jeunes bovins. Louis vend ainsi tous ses mâles, principalement en vente directe. Le circuit court lui permet plus de souplesse, si un veau n'a pas encore atteint un poids satisfaisant ou s'il souhaite étaler la vente, il peut ainsi le vendre au-delà de la limite de 8 mois réglementaire ;
- castrer les mâles et les vendre en bœuf. Elise et Willy choisissent cette option pour les mâles qu'ils n'arrivent pas à vendre par un autre biais. Ils les sélectionnent au sevrage et près les avoir castrés à la pince, les mâles rejoignent les lots de génisses. Elise est attentive à la croissance de ses bœufs et les complémente un peu lorsque cela lui semble nécessaire durant leur premier hiver. Sinon, les bêtes sont engraisées 100% à l'herbe.

L'engraissement des bœufs nécessite cependant de l'anticipation puisqu'il faut contractualiser la vente à moins d'un an d'âge avec Unebio. Ils ne peuvent pas être vendus à plus de 42 mois, et 3 mois avant la date d'abattage désirée, il faut à nouveau prévenir Unebio. Il faut également être vigilant à ne pas dépasser un poids supérieur à 500kg.

- vendre à la reproduction les plus beaux mâles. Cette solution choisie par Elise nécessite d'être inscrit au Herd Book et donc de suivre les obligations qui y sont liées.

La mauvaise valorisation des mâles a suscité la création d'une association d'éleveurs aveyronnais "Paysans Bios d'Aveyron". L'association commercialise sous le même nom les jeunes bovins en plats cuisinés auprès des cantines de collèges, lycées et maisons de retraite en répondant aux appels d'offres.

Dans le Cantal, un éleveur laitier enquêté a fait le choix d'engraisser ses veaux mâles plutôt que de les vendre à 10 jours, débouché classique mais peu rémunérateur. Peu après la naissance, il castré ses veaux mâles et les élève à l'herbe avec les vaches laitières. A partir de 30 mois, les bœufs sont abattus, mis en caissette et vendus en direct à la ferme (voir les chiffres ci-dessous).

## ➤ Le bœuf laitier engraisé à l'herbe en quelques chiffres

- 3 veaux mâles laitiers nés en 2019
- Castration à 3 mois
- Conduits à l'herbe pendant 32 mois
- 1kg de méteil par jour pendant les 4 derniers mois
- Peu de problèmes de comportement avec les femelles
- Différence de croissance avec les jeunes mâles non castrés (veaux gras et taureau avec croissance plus rapide)
- 690 kg poids vif
- 365.3 kg carcasse
- 205 kg de viande
- Classé conformation P+ engraissement 3
- Rendement poids vif → viande = 30%
- Coût alimentaire → 110 € (méteil autoproduit) \*coût de l'entretien des prairies naturelles de pâturage non pris en compte (fumier)
- Coût d'abattage et de découpe : 850 €
- Vente directe en colis : 15 €/kg
- Bénéfice net : 2000 €/bête

## ➤ Productivité des prairies (sur-semis)

Dans le sud du Cantal et en Aveyron, la pousse de l'herbe et l'état des prairies sont des paramètres déterminants pour la finition à l'herbe. Avec les sécheresses à répétition et l'impact des rats taupiers, les prairies sont mises à mal. Les éleveurs s'adaptent et ont à leur disposition certains leviers afin d'optimiser leur pâturage : mise en estives et valorisation de hauts pâturages, récolte et semis de semences de prairies

naturelles dans le Cantal, sur-semis dans l'Aveyron. Géraud explique qu'avec le Conservatoire des Espace Naturelle il a pu récolter plus de 550 kg de semences sur ses prairies naturelles et qu'il les sèmera sur ses prairies pauvres cet automne. Ce mélange plus pérenne et plus adapté au contexte local est aussi plus diversifié et plus complet, il permet d'avoir un couvert de qualité pour la finition à l'herbe. Pour les autres, le sur-semis d'espèces du commerce est également un levier pour pallier au manque de fourrage en période de sécheresse. Dans le Cantal, l'implantation de bandes de légumineuses ou

d'autres plantes résistantes à la sécheresse est une perspective envisagée pour pallier le manque de fourrage. Pierre envisage de planter des bandes de

mélilot ou de pois d'angole. Cela pourrait aussi permettre d'augmenter sa production d'aliments à destination de la consommation humaine.

### ➤ Zoom sur le sur-semis d'un éleveur aveyronnais :

- Sur-semis au printemps ou à l'automne en fonction du stade de la prairie.
- Utilisation d'un semoir de 3 m de largeur avec une rangée de disques ouvreurs droits, trois rangés de dents semeuses (espace entre rangs de 15 cm) et une herse niveleuse à chaîne lourde.
- 30 kg/Ha de dose de semences.
- Espèces utilisées : Trèfle blanc, Vesce, Luzerne, RGA, Fétuque, Dactyle.
- Passage de 1,3 TMS/Ha à 3,7 TMS/Ha à la fauche après sur-semis.
- Réel constat sur une disponibilité en herbe plus importante sur la période estivale.
- Intérêt de travailler avec des légumineuses pour accroître son autonomie protéique.

### ➤ Sélection et travail génétique des troupeaux

Dans le Massif Central, les éleveurs travaillent également sur la sélection génétique pour faciliter et optimiser l'engraissement à l'herbe. Dans le Cantal, le choix de la race s'est majoritairement porté sur la Salers, race locale, rustique et précoce la rendant bien adaptée à l'engraissement à l'herbe et au plein air. Cependant, les filières longues valorisent des animaux toujours plus jeunes, il est donc difficile pour les éleveurs de concilier engraissement à l'herbe, conformation et précocité. C'est pourquoi côté Cantal, tout comme en Aveyron, la race Angus à de plus en plus de succès du fait de son adaptation à l'engraissement à l'herbe. De plus sa précocité, son gabarit, ses qualités maternelles et son faible intervalle Vêlage Vêlage ont également séduit les éleveurs. Toute race confondue, on relève des caractéristiques communes recherchées par tous les éleveurs

enquêtés dans la sélection génétique de leurs troupeaux engraisés à l'herbe, à savoir :

- bonne capacité d'ingestion,
- petits gabarits pour le confort de travail et la recherche d'autonomie et de réduction des charges alimentaires,
- rusticité,
- facilité de naissance,
- production laitière.

Enfin, la docilité de la vache est également importante au vu des déplacements fréquents des lots. L'éducation des jeunes au pâturage est essentielle : il faut qu'ils travaillent dès le sevrage leur capacité d'ingestion. Jacques les laisse au foin en hiver avec un peu de méteil mais il les fait sortir dès que possible même si ce n'est pas toute la journée pour éviter les transitions alimentaires trop brusques.

### ➤ Poids carcasses obtenus

Résultats confondus des 5 enquêtes réalisées en Limousin sur des exploitations engraisant de 90% à 100% à l'herbe les catégories d'animaux indiquées.

Type	Nombre	Age moyen	Poids carcasse moyen (poids vif pour les broutards)	Etat d'engrais. moyen	Classification carcasse
Vaches	70	7 ans et 7 mois	407,4 kg - min 333,6 kg / max 458,3 kg	3	5U=, 19U-, 26R+, 19R=, 1R-
Génisses	18	2 ans et 5 mois	400,8 kg - min 217,3 kg / max 523,1 kg	3	5U=, 6U-, 5R+, 1R=, 10=
Veaux	32		178,3 kg - min 99,6 kg / max 223,4 kg	2	1E-, 11U=, 7U-, 6R+, 3R=, 3R-, 10+,
Jeunes bovins	7	10 mois	211,7 kg - min 193,3 kg / max 238,3 kg	2	2U-, 2R+, 1R=, 2R-
Boeufs	20	3 ans et 3 mois	438,70 kg - min 389,06 kg / max 500,29 kg	3	1U=, 4U-, 14R+, 1R=
Broutards	40		327,925 kg - min 254 kg / max 397 kg		

## → LE DOSSIER : Qualité de vie et réductions des charges : ces éleveurs ont choisi l'engraissement à l'herbe

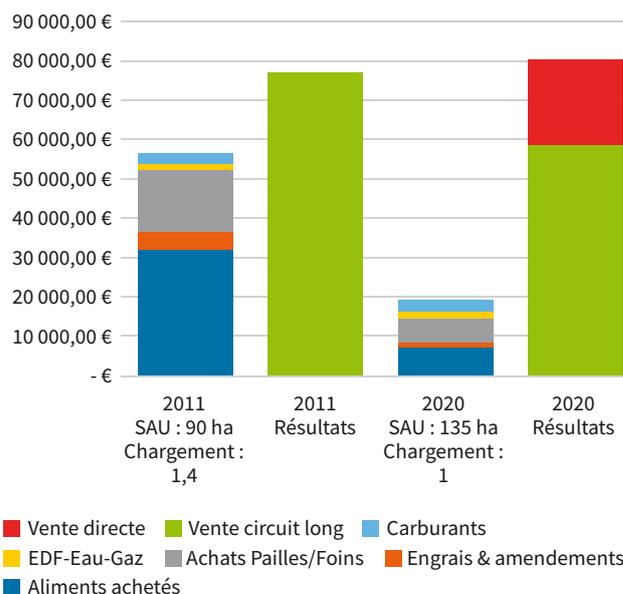
L'interprétation de ces données sur les résultats carcasses doit se faire en parallèle des stratégies d'engraissement de chaque éleveur et du contexte de leur exploitation. Si pour l'un il a été plus simple de commencer à engraisser les broutards uniquement à l'herbe, pour d'autres ce sont les vaches et les génisses

qui sont priorisées pour la finition au pâturage. Dans tous les cas de figure, les résultats obtenus sont satisfaisants et prometteurs, en particulier sur les vaches, génisses et bœufs dont les poids carcasses, l'état d'engraissement et la classification EUROP sont positifs.

### ↘ Charges et coûts de production

Engraisser ses animaux à l'herbe entraîne une modification du système global de la ferme. La diminution drastique de production de céréales provoque une réduction de l'utilisation d'engins mécanisés, de carburants, d'intrants. Pour ceux qui font le choix du plein air intégral, plus besoin de paille. La transition engage donc un écrasement des charges qui permet de dégager un revenu supérieur au SMIC malgré une diminution des résultats, rendant l'engraissement à l'herbe "économiquement imbattable" selon Willy. La transition entre l'ancien système d'engraissement à l'auge d'Eric, éleveur en sud Haute-Vienne, et l'actuel où il engraisse en majorité à l'herbe illustre bien ce processus. Voir graphique ci-contre.

Charges et résultats (hors subventions)



### ↘ Bien-être animal et bien-être des éleveurs

Pour beaucoup, cette transition provoque une amélioration de leur qualité de vie. L'arrêt des cultures et la diminution du chargement dégage du temps à l'éleveur. Cette démarche engage une réflexion plus large sur la perception de l'élevage et les conditions de vie de ses vaches. Un agriculteur du Limousin souligne "c'est logique, donner de l'herbe à des ruminants ça tombe sous le sens et c'est ce qu'il y a de mieux pour le bien-être animal." Jérôme éleveur aveyronnais confirme "Le fait de tout miser sur l'herbe et d'avoir les troupeaux un maximum à l'extérieur m'a permis de me libérer bien plus de temps que par le passé. Aujourd'hui je n'ai plus qu'à observer mes animaux et mes prairies, ouvrir et fermer des barrières. Financièrement je m'y retrouve puisque j'ai le même salaire que lorsque j'étais éleveur laitier conventionnel, mais avec plus de temps libre et beaucoup moins de stress."

L'engraissement à l'herbe est une stratégie déjà bien en place dans le Limousin et une perspective pour le Cantal et l'Aveyron, d'autant plus avec l'intensification et la

fréquence des aléas climatiques. Aucun des éleveurs enquêtés ne souhaite faire marche arrière, le gain d'autonomie et de temps, la réduction des charges et l'amélioration du confort au travail obtenus sont indéniables et non négociables. ■

*Soline Boussaroque animatrice Cant'Adear, Albane Stoffel animatrice ADAPA et Louis Guarrigues animateur APABA*

## Pâtures & Papilles, un label pour la viande à l'herbe

Manger de la viande bio issue d'animaux engraisés exclusivement à l'herbe c'est possible et ça marche. C'est ce que veulent démontrer les éleveur·euse·s et adhérent·e·s de l'association pour le développement et la valorisation de l'élevage à l'herbe (ADVEH) à travers le label "Pâtures & Papilles".



Ce label, qui compte aujourd'hui 8 fermes et projette d'en fédérer 60 d'ici la fin de l'année, est issu d'une rencontre. En 2020, l'ADVEH naît à la suite d'un diagnostic sur l'élevage 100% à l'herbe qui concluait au manque de traçabilité de l'alimentation 100% à l'herbe des animaux d'élevage malgré ses nombreux atouts environnementaux, sociaux, économique et sanitaires. Des éleveur·euse·s de Nouvelle-Aquitaine se fédèrent alors et créent l'ADVEH pour défendre ces systèmes et les produits qui en sont issus.

De leur côté, des éleveurs du CIVAM de Gâtine (Deux-Sèvres) travaillaient depuis 2015 sur la capitalisation de leurs expériences des systèmes allaitants herbagers et la valorisation commerciale de leurs produits. Constatant les limites des labels existants, ils se sont lancés dans la construction d'un cahier des charges basé sur l'alimentation des animaux : que de l'herbe et du foin bio, pas de concentrés !

En 2020, les deux associations se rencontrent et se rejoignent sur l'approche globale et le besoin de rassembler les éleveurs autour d'une démarche de valorisation et de reconnaissance. Elles fusionnent et définissent les objectifs communs, le cahier des charges et sa mise en œuvre.

Aujourd'hui, la démarche proposée est un label « système » et non un label « produit », c'est la ferme qui est labellisée dans sa globalité afin d'être plus exigeant mais aussi plus simple et cohérent à expliquer au consommateur :

- Prérequis : être labellisé AB
- Animaux concernés : bovin et ovin (ouverture aux caprins si des fermes le sollicitent)



- Conformation et engraissement : état d'engraissement de 3 visé (note de 1 interdite)
- Alimentation : Grain formé cultivé, ensilage, concentrés, pommes de terre, lait en poudre interdit pour tous les animaux, y compris les animaux malades. L'enrubanné est interdit en période de finition et de lactation et les légumes fourragers ne sont autorisés qu'en pâturage et hors périodes d'engraissement.
- Période de finition : au moins 4 mois avant l'abattage.
- Conduite des prairies : Épandages boues d'épurations, épandages méthanisation : interdit. Irrigation des prairies : interdite.

Le contrôle est assuré par un organisme certificateur externe en même temps que le contrôle annuel du label AB.

La gouvernance du label et ses évolutions sont assurées par les éleveurs labellisés eux-mêmes en concertation avec les autres adhérents à l'ADVEH (éleveurs, consommateurs, associations et autres, qui ont un pouvoir consultatif).

« On est convaincu que c'est bénéfique pour tout le monde. On a rien à cacher, nos fermes sont ouvertes, c'est aussi pour ça qu'on a voulu se faire certifier par un organisme extérieur. Si on a une ambition nationale ce n'est pas parce qu'on veut conquérir le monde, c'est pour mettre notre énergie en commun. On ne veut pas juste se démarquer, on veut montrer que ces systèmes fonctionnent. » Sébastien Quinault, éleveur bovin viande en Gâtine et co-président de l'ADVEH.

En 2022, l'ADVEH démarche des fermes sur tout le territoire national pour grossir les rangs des labellisés et pouvoir vendre les premiers produits estampillés « Pâtures & Papilles » en 2023. D'après leurs calculs, au minimum 200 fermes pourraient être labellisées en France. Si la démarche est pour l'instant orientée viande, la valorisation du lait 100% herbe est aussi dans les perspectives. ■

Orlane Leu, salariée à Réseau CIVAM

### ➤ En savoir plus

Anabelle Meyer,  
coordinatrice de l'ADVEH

<https://paturesetpapilles.fr/>

## Abattage: quelle(s) solution(s) pour des animaux nés, élevés et abattus à la ferme ?

2018, la loi EGAlim ouvre la voie à l'expérimentation d'outils d'abattoirs mobiles pour 4 ans. Depuis, des groupes d'éleveurs œuvrent dans toute la France à replacer l'abattage comme pratique paysanne, faisant partie intégrante du cycle de l'élevage. Dans la Loire, des paysans et paysannes avancent pour se réapproprier la mise à mort de leurs animaux en la relocalisant sur les fermes. De soirée débat en formations, en passant par des rencontres avec des acteurs de la filière et des collectivités mais aussi par la structuration d'une dynamique de groupe, le chemin est long pour créer de toute pièce des outils sur mesure répondant aux attentes des éleveurs, des consommateurs et d'une réglementation en devenir.

Tout d'abord un constat : le nombre d'abattoirs a été divisé par quatre entre 1970 et 2021 pour atteindre 234 en France, contre 3 500 en Allemagne par exemple. Le résultat ? Un agrandissement des unités, des temps de transports qui s'allongent et qui impactent toujours plus le bien-être animal et celui des éleveur-euses. Pour finir: des questions autour de l'acceptabilité sociale et environnementale de l'élevage.

C'est dans ce contexte que la Confédération paysanne et la FADEAR accompagnent une trentaine de projets d'abattoirs de proximité portés par des collectifs d'éleveur-euses partout en France. Dans la Loire, un groupe cherche des solutions locales, accompagné notamment par Jacques Alvernhe, consultant spécialisé : "même si le maillage des abattoirs prestataires est encore assez serré dans cette région, ils ne répondent pas pour autant aux attentes et besoins des éleveurs pratiquant les circuits courts de commercialisation. Les exigences légitimes de ces derniers justifient de réponses adaptées. Et la grande nouveauté c'est que les éleveurs sont prêts à

être les acteurs de ces solutions" commente-t-il.

A l'heure actuelle, deux projets sont en réflexion :

- Le caisson d'abattage mobile permet de réaliser à la ferme les opérations d'étourdissement et de saignée, la carcasse-peau étant ensuite transportée vers l'abattoir qui réalise la suite des opérations. Dans le cadre d'une réhabilitation à moyen terme, l'abattoir d'Ambert (63) semble prêt à intégrer le caisson dans son projet. Celui-ci ne concurrence pas l'abattoir fixe, mais en constitue le prolongement, puisque le caisson est réglementairement lié à son abattoir. Pour la communauté de commune Ambert Livradois Forez, chargée de la gestion de l'outil, "même s'il ne concerne qu'un faible volume, c'est une piste qui doit être étudiée car elle constitue une vraie demande de la part des éleveurs. Le développement de l'abattoir doit permettre de créer de la valeur ajoutée par la multiplication des services proposés" nous confie la responsable du service agriculture.
- Le développement d'un camion d'abattage pour chevreaux, avec un groupe réunissant des éleveur-euses de la Loire et du Rhône. Cette initiative de paysannes, transformateurs-fromagers s'inscrit dans une réflexion autour de la valorisation des chevreaux comme alternative aux circuits d'engraissement industriels (voir ci-dessous).

L'heure est à la concrétisation avec un besoin pour les groupes de voir les blocages réglementaires, techniques et organisationnels se lever pour voir ces projets aboutir... ■

*Pierre Cruzoulon, animateur à l'ADDEAR de la Loire*



### ➤ Pour aller plus loin

- Actes du séminaire d'Apt: <https://bit.ly/3wIM7Cu>
- Récits d'expériences et carte des projets en France: <https://bit.ly/3QFSQyZ>
- Séminaire Conf / FADEAR sur l'abattage paysan: à venir le 7-8 novembre 2022 dans la Loire.

## GAEC de la Loge de Printemps : ouvrir l'espace de la mise à mort des animaux... à la ferme

Ancré au cœur des Monts du Forez à près de 950 m d'altitude à Sauvain (42), le GAEC de la Loge de Printemps est un projet initié en 2007 par Stéphanie rejoint ensuite par Guillaume (2015), Tristan (2019) et enfin Anaëlle et Jérôme en 2021. Initialement en production caprine, la ferme compte désormais une trentaine de vaches, 146 ha de SAU dont 108 d'estives et produit des fromages commercialisés quasi intégralement en direct. L'engagement en faveur de l'Agriculture Paysanne et de l'autonomie revêt différentes formes au sein de la structure. Zoom avec Stéphanie sur un combat porté à tous les niveaux pour permettre l'abattage des animaux sur leur lieu de vie.

### QU'EST-CE QUI T'A AMENÉ À ABORDER CE SUJET ?

Pour moi, depuis que je suis éleveuse, c'est compliqué l'histoire de l'abattage des animaux. Avant l'engraissement de mes premiers chevreaux en 2020, je n'avais jamais envoyé d'animaux à l'abattoir. C'était inconcevable de confier à des gens que je ne connais pas mes animaux, sans savoir si le traitement qui leur était accordé était correct et sans parler du stress inhérent au fait de les placer dans un environnement inconnu.

Il y a 3 ans, on a été confronté à l'arrêt de l'atelier d'engraissement du département. C'est à ce moment-là qu'on s'est retrouvé face à un cas de conscience : est-ce qu'on les envoie encore plus loin ou est-ce que nous les engraissons nous même ? On a alors fait le pari de vendre la totalité de nos cabris en direct, ce qui fonctionne plutôt bien. Cependant, ce n'est toujours pas satisfaisant d'amener nos animaux à l'abattoir : on en prend soin pendant deux mois et les quatre dernières heures de leur vie c'est l'enfer !

### COMMENT EST-CE QUE VOUS VOUS ÊTES LANCÉS ?

J'ai commencé à m'y intéresser en 2019, avec un séminaire organisé par la Conf' National, à Apt (84). Ça a été une révélation, je me suis dit : « c'est bon, y'en a d'autres qui réfléchissent à ça » ! **Et vu qu'on est plusieurs, même si on ne sait pas quoi, ni quand, ni comment, on va arriver à faire quelque chose !**

A partir de là, l'abattage à la ferme est devenu un objectif pour le GAEC. Au départ, on est parti de ce qui se fait ailleurs : un caisson d'abattage pour les bovins - comme en Allemagne - relié à une abattoir proche de chez nous, celui d'Ambert (63). Dans ce cas, l'abattoir recevrait des animaux morts pour rejoindre la chaîne "classique".

La situation est compliquée actuellement pour cet abattoir, le projet a été mis entre parenthèses, ce qui a amené le GAEC à se relancer avec le projet de micro-abattoir pour les chevreaux en lien avec un groupe d'éleveurs de la Loire et du Rhône.

Pour commencer à engager le dialogue avec les autorités sanitaires, le projet que l'on porte pour le GAEC concerne un abattoir fixe, où seuls nos chevreaux de moins de douze mois seraient abattus, de manière à simplifier les choses. A terme, on espère imaginer un outil reproductible par d'autres fermes, des outils mutualisés, mobiles, qui pourront être conçus selon les besoins de chacun.

### QUELS SONT LES FREINS AU DÉVELOPPEMENT DE CE PROJET ?

Aujourd'hui la barrière est principalement administrative, avec une hyper réglementation sanitaire. Je suis en train de monter le dossier d'agrément pour l'abattoir, c'est extrêmement lourd. Cela fait sens d'avoir un protocole extrêmement détaillé si on parle d'abattoir avec plusieurs salariés. Mais pour des structures comme les nôtres où il y aurait un opérateur, une pièce ?

On va présenter ce dossier d'agrément - cet automne j'espère - pour voir ce qui fonctionne ou pas. Ils pourront nous donner des orientations, mais c'est seulement une fois l'outil existant et les premiers essais réalisés qu'on peut espérer la reconnaissance de celui-ci. Pour la ferme, c'est un investissement de l'ordre de 20 à 25 000 €, sans garantie d'agrément.

### TU VAS ÊTRE AMENÉ À TE FORMER POUR ABATTRE TES ANIMAUX ?

On nous fait croire que l'abattage c'est seulement pour les professionnels de l'abattage. On entend régulièrement des éleveurs qui disent « c'est un métier, il faut laisser ça à ceux qui savent le faire ». Sauf qu'aujourd'hui, il n'y aucune formation, tu apprends tout sur le tas. Donc en tant qu'éleveur, on est tout aussi capable - si on en a la volonté - de se former à l'abattage... en le faisant !

### ET DU CÔTÉ DU CONSOMMATEUR ?

De notre côté, on a fait le choix d'en parler de façon claire à partir du moment où on a décidé d'engraisser et de vendre en direct nos chevreaux. « Si on veut du fromage, il faut manger de la viande de chevreaux. Si c'est pas ici, c'est ailleurs, mais autant le faire ici pour qu'ils aient une meilleure vie et que ce soit cohérent ». Cette cohérence nos clients l'ont comprise, ce qui permet de vendre assez aisément nos chevreaux. Maintenant l'aboutissement ça serait l'abattage à la ferme...d'abord avec les chevreaux, puis les veaux ! ■

*Propos recueillis par Luis Barros, woofeur à la Loge de Printemps - juillet 2022*

# A venir !

## → ÉVÉNEMENTS

### Séminaire sur l'abattage paysan / de proximité

7 & 8 novembre 2022 dans la Loire (Le Bessat, 42660) organisé par la Conf', la FADEAR et les Adears locales

Après le séminaire d'Apt de 2019, un nouveau temps fort pour faire un état des lieux des initiatives autour de la réappropriation des outils d'abattage et des solutions l'abattage mobile développées par les collectifs paysans en France.

Renseignements : pierre@addear42.fr ou 07 60 74 80 27

## → FORMATIONS

### Rencontre technique - Santé ovin et bovin lait - Bien-être animal et amélioration des résultats de production laitière

APABA Aveyron - 16 nov 2022 | 1 jour

Contact : Louis Garrigues - [elevage@aveyron-bio.fr](mailto:elevage@aveyron-bio.fr)

### Maîtriser les ensemencements fermiers en fromagerie

ADDEAR Loire - 21 nov 2022 | 2 jours

- Différencier les différents microorganismes présents en levains fermiers;
- Cultiver un ferment fermier;
- Utiliser et pérenniser son lactosérum comme ensemencement, un levain indigène

Contact : Pierre Crouzoulon - [pierre@addear42.fr](mailto:pierre@addear42.fr)

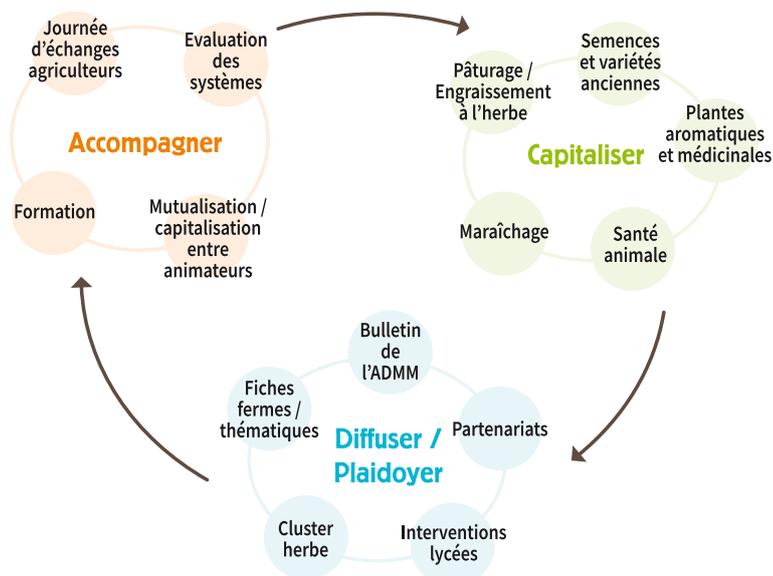
### Approche globale de la santé digestive des ruminants (AGDAR)

CANT'ADEAR - 8/9 déc 2022 | 2 jours

Avec le Vétérinaire Paul Polis du GIE Zone Verte dans le cantal avec le GIEE des Jonquilles

Contact : Soline Boussaroque

[soline.boussaroque@cantadear.fr](mailto:soline.boussaroque@cantadear.fr) / 06 50 59 31 02



## ADMM, qu'est-ce que c'est ?

Le réseau Agriculture Durable de Moyenne Montagne (ADMM), ce sont des paysans du Massif Central qui souhaitent vivre de leur métier en maîtrisant leur système de production de manière autonome, produisant des produits de qualité, réduisant les intrants, limitant leur impact sur le milieu et construisant des solutions adaptées à leur contexte, tout en s'appuyant sur l'expérience collective. Appuyés par leurs équipes salariées, les groupes ADMM s'organisent pour travailler collectivement ces objectifs et diffuser les résultats et connaissances obtenus.

## Retrouvez-nous !

Contacts des structures qui portent depuis 2009 le réseau Agriculture durable de moyenne montagne :

Réseau CIVAM : 07 84 73 90 84 - [orlane.leu@civam.org](mailto:orlane.leu@civam.org)

FRCIVAM Auvergne : 04 73 61 94 04 - [mellet.civam@wanadoo.fr](mailto:mellet.civam@wanadoo.fr)

FRCIVAM Occitanie : 06 58 36 49 21 - [betty.debourg@civam-occitanie.fr](mailto:betty.debourg@civam-occitanie.fr)

ADAPA : 07 82 61 31 87 - [contact@adapa-asso.net](mailto:contact@adapa-asso.net)

CIVAM Empreinte : 06 44 03 62 33 - [empreinte.civam@gmail.com](mailto:empreinte.civam@gmail.com)

APABA : 06 65 22 06 15 - [elevage@aveyron-bio.fr](mailto:elevage@aveyron-bio.fr)

Cant'ADEAR : 09 61 27 39 06 - [contact@cantadear.fr](mailto:contact@cantadear.fr)

SOLAGRO : 05 67 69 69 69 - [solagro@solagro.asso.fr](mailto:solagro@solagro.asso.fr)

ADDEAR 42 : 07 60 74 80 27 - [pierre@addear42.fr](mailto:pierre@addear42.fr)



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural



AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES